

SAFETY DATA SHEETS

This SDS packet was issued with item:

072267524

The safety data sheets (SDS) in this packet apply to the individual products listed below. Please refer to invoice for specific item number(s).

072267516

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Identificateur du produit

Nom du produit

V-Cide® Chemical Vapor Sterilant Solution

Autres moyens d'identification

N° FDS

VC338/SDS/I04

N° UN/ID.

UN1993

Code produit

VC338

Utilisations recommandées du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée

Stérilisant chimique.

Détails sur le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur

Certol International, LLC.
6120 East 58th Avenue
Commerce City, Colorado 80022
www.Certol.com
Téléphone : 303-799-9401
Gratuit : 1-800-843-3343
Télécopieur : 303-799-9408

Téléphone d'urgence 24 heures

INFOTRAC : 1-800-535-5053 (Amérique du Nord)

INFOTRAC : 1-352-323-3500 (International)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS



Classification

Cancérogénicité	Catégorie 1
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (Exposition unique)	Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (Exposition répétée)	Catégorie 1
Liquides inflammables	Catégorie 2
Lésions graves oculaires / irritation des yeux	Catégorie 2/2A
Toxicité aiguë - Orale	Catégorie 3
Toxicité aiguë - Dermique	Catégorie 4
Toxicité aiguë - Inhalation (Poussières/Brouillards/Vapeurs)	Catégorie 4

Mention d'avertissement :

Risques physiques et chimiques :

Risques pour la santé :

Danger.

Liquide et vapeurs inflammables.

Toxique si avalé.

Nocif pour la peau en cas de contact prolongé.

Peut causer une réaction cutanée allergique.

Provoque de graves irritations oculaires.

Nocif en cas d'inhalation.

Peut provoquer le cancer.

Endommage les organes.

Risque présumé d'effets graves pour les organes par suite d'exposition prolongée ou à répétition.

Élément d'étiquetage SGH**Mentions de danger**

H225	Liquide et vapeurs inflammables.
H301	Toxique si avalé.
H313	Nocif pour la peau en cas de contact prolongé.
H317	Peut causer une réaction cutanée allergique.
H319	Provoque de graves irritations oculaires.
H332	Nocif en cas d'inhalation.
H350	Peut provoquer le cancer.
H370	Endommage les organes.
H372	Risque présumé d'effets graves pour les organes par suite d'exposition prolongée ou à répétition.

Déclarations de mise en garde :**Prévention**

P201	Obtenir des instructions spécifiques avant l'utilisation.
P210	Garder à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes.
P233	Conserv
P240	Conserv
P241	Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de
P242	réception.
P243	Utiliser un équipement anti-explosion.
P260	Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.
P270	Prendre des mesures pour éviter les décharges statiques.
P271	Ne pas respirer la poussière/les émanations /le gaz/le brouillard/les
P272	vapeurs/les pulvérisations.
	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P280	À utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées.
	Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas quitter la zone de travail.

Réponse

P314	Consulter un médecin en cas de malaise.
P370	En cas d'incendie, utiliser du CO ₂ , de la poudre chimique sèche ou de la mousse résistante aux alcools pour éteindre.

Stockage

P403	Entreposer dans un endroit sec
------	--------------------------------

Élimination

P501	Éliminer conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales.
------	--

Danger(s) non classés par ailleurs (HNOC) :

Non déterminé

Autres informations :

Toxique pour la vie aquatique.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS RELATIVES AUX INGRÉDIENTS

Nom Chimique	No CAS	Poids-%
Éthanol	64-17-5	57
Méthanol	67-56-1	25 à 40*
Alcool isopropylique	67-63-0	1 à 5*
Formaldéhyde	50-00-0	0,23

* Le pourcentage exact de méthanol et d'alcool isopropylique est un secret commercial.

4. MESURES DE PREMIERS SOINS**Inhalation**

Déplacer la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Enlever les lentilles cornéennes, continuer à rincer pendant plusieurs minutes et appeler immédiatement un médecin.

<u>Ingestion</u>	Ne pas faire vomir. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente. Appeler un médecin ou un centre antipoison.
<u>Contact avec la peau</u>	Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les vêtements contaminés. Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser. En cas d'irritation de la peau ou d'érythème : Consulter un médecin.
<u>Symptômes</u>	Le contact avec la peau peut provoquer dessèchement, démangeaisons, picotements et irritation. Une respiration prolongée des vapeurs peut provoquer des nausées, des maux de tête, une faiblesse et/ou des étourdissements. Les personnes exposées peuvent présenter des larmolements, des rougeurs et un inconfort.
Avertissement	Ce produit contient du méthanol. L'exposition au méthanol chez l'humain peut entraîner une maladie, un empoisonnement systémique, la cécité, des lésions du nerf optique et éventuellement la mort, après une ingestion, une absorption par la peau ou une inhalation.
<u>Remarque pour le médecin</u>	Traiter de façon symptomatique.

5. MESURES DE LUTTES CONTRE L'INCENDIE

<u>Moyens d'extinction appropriés</u>	Utiliser du CO ₂ , de la poudre chimique sèche ou de la mousse résistante aux alcools pour éteindre.
<u>Agents d'extinction inappropriés</u>	Non déterminé.
<u>Dangers spécifiques liés au produit chimique</u>	Extrêmement inflammable.
Produits de combustion dangereux	Monoxyde de carbone.
Sensibilité aux décharges statiques	Prenez des précautions pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
<u>Équipement de protection et précautions pour les pompiers</u>	Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à pression, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent) et un équipement de protection complet.

6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

<u>Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence</u>	
Précautions individuelles	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éliminer toutes les sources d'ignition (interdiction de fumer, torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate).
Pour les secouristes	Limitez l'accès à la zone de déversement. Ventiler la zone.
Précautions environnementales	Empêcher la pénétration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols et les zones confinées.
<u>Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage</u>	
Méthodes de confinement	Éviter des fuites et déversements dans l'avenir si cela peut être fait en toute sécurité.
Méthodes de nettoyage	Rincer les petits déversements avec de l'eau. Endiguer pour recueillir les déversements de liquide importants.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

<u>Précautions à prendre pour une manipulation sans danger</u>	
Conseils pour une manipulation en toute sécurité	Obtenir des instructions spécifiques avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant que toutes les précautions de sécurité aient été lues et comprises. Se laver soigneusement après toute manipulation du produit. Utiliser uniquement dans un endroit bien ventilé. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Ne pas respirer la poussière/les émanations /le gaz/le brouillard/les vapeurs/les pulvérisations. Tout l'équipement utilisé lors de la manipulation du produit doit être mis à la terre. Utiliser des outils à main anti-étincelles et de l'équipement électrique antidéflagrant. Prenez des précautions pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas utiliser comme solvant de nettoyage. Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**Conditions de stockage**

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Matériaux d'emballage

Conserver dans un contenant d'origine.

Matériaux incompatibles

Agents oxydants forts. Acides inorganiques concentrés.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE**Directives d'exposition**

Nom Chimique	ACGIH VLS	OSHA LEP	NIOSH IDLH
Éthanol 64-17-5	VLS: 1000 ppm MPT : 1880 mg/m ³	MPT : 1000 ppm MPT : 1900 mg/m ³	NIOSH LER : MPT 1000 ppm (1900 mg/m ³) NIOSH IDLH : 3300 ppm LIE
Méthanol 67-56-1	VLS: 200 ppm; MPT : 262 mg/m ³ (peau) (ACGIH 1991-1992). VLS (comme LECT) : 250 ppm; 328 mg/m ³ (peau) (ACGIH 1992-1993).	MPT : 200 ppm (260 mg/m ³)	NIOSH LER : MPT 200 ppm (260 mg/m ³) ST 250 ppm (325 mg/m ³) (peau) NIOSH IDLH : 6000 ppm
Formaldéhyde 50-00-0	ACGIH Maximum : 0,3 ppm	MPT : 0,75 ppm (libéré) MPT : 3 ppm sauf si précisé dans 1910.1048 (libéré) LECT : 10 ppm 30 min. sauf si précisé dans 1910.1048 (libéré) Limite maximum : 5 ppm sauf si précisé dans 1910.1048 LECT : 2 ppm voir 1910.1048	IDLH : MPT 20 ppm MPT : 0,016 ppm
Alcool isopropylique 67-63-0	LECT : 400 ppm MPT : 200 ppm	MPT : 400 ppm MPT : 980 mg/m ³ MPT : 400 ppm (Libéré) MPT : 980 mg/m ³ (Libéré) LECT : 500 ppm (Libéré) LECT : 1225 mg/m ³ (Libéré)	IDLH : 2000 ppm MPT : 400 ppm MPT : 980 mg/m ³ LECT : 500 ppm LECT : 1225 mg/m ³

Directives d'exposition

Voir ci-dessus les limites d'exposition professionnelle.

Contrôles techniques appropriés

Stations de lavage des yeux et douches.

Mesures de protection individuelle, comme les équipements de protection individuelle**Protection des yeux / du visage**

Portez des lunettes de protection, des lunettes de protection contre les produits chimiques ou un écran de protection faciale.

Protection corporelle et cutanée

Gants résistants aux produits chimiques, non-latex et imperméables.
Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact répété ou prolongé avec la peau.

Protection respiratoire

Dans des conditions normales, un appareil respiratoire n'est normalement pas requis.
Un masque ou un respirateur peut être utilisée si la concentration de vapeur est élevée.

Considérations d'hygiène générales

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité industrielles. Bien se laver le visage, les mains et la surface cutanée exposée après avoir manipulé le produit.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

État physique	Liquide	Apparence	Liquide transparent	Couleur	Clair	Odeur	Alcool,
---------------	---------	-----------	---------------------	---------	-------	-------	---------

Propriétés	Valeurs	Propriétés	Valeurs
pH	5,8 à 7,0 (77 °F / 25 °C)	Densité de vapeur	1,59
Point de fusion / Point de congélation	> 5 °F / > -15 °C	Gravité spécifique	0,795 à 0,825 (60 °F / 15,5 °C)
Point/intervalle d'ébullition	158 à 176 °F / 70 à 80 °C	Solubilité dans l'eau	Complètement soluble.
Point d'éclair	65 °F / 18 °C	Coefficient de partition	Non déterminé.
Taux d'évaporation	1,5	Température d'auto-inflammation	780 °F / 416 °C
Inflammabilité (Solide / Gaz)	Non disponible - Liquide.	Température de décomposition	Non déterminé.
Limites d'Inflammabilité dans l'air		Viscosité cinématique	Non déterminé.
Limite supérieure d'inflammabilité	36% (Méthanol)	Viscosité dynamique	Non déterminé.
Limite inférieure d'inflammabilité	6% (Méthanol)	Propriétés explosives	Possible > 780 °F / 416 °C
Pression de vapeur	50,0 mm Hg	Propriétés comburantes	Non déterminé.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Non réactif dans des conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucune en cas de traitement normal.
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	Éviter les hautes températures.
Matériaux incompatibles	Agents oxydants forts. Acides inorganiques concentrés.
Produits de combustion dangereux	Monoxyde de carbone. Stable sous des conditions normales.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition	Yeux. Contact avec la peau. Inhalation. Ingestion.
Informations sur les voies d'exposition probables	
Ingestion	Peut être nocif ou fatal ; peut causer la cécité (Une exposition à un niveau élevé peut induire des malformations congénitales.)
Inhalation	Maux de tête, nausées et somnolence.
Contact avec la peau	Peut provoquer une irritation et une sécheresse (N'est pas un irritant cutané primaire mais peut provoquer une réaction allergique cutanée).
Contact avec les yeux	Provoque des lésions oculaires substantielles mais temporaires.

Informations sur les composants

Nom Chimique	DL50 Orale	DL50 Dermique	Inhalation CL50
Éthanol (64-17-5)	7060 mg/kg (rat)	Non disponible	124,7 mg/L (Rat) 4 heures.
Méthanol (67-56-1)	5628 mg/kg (rat)	15800 mg/kg (Lapin)	83,2 mg/L (Rat) 4 heures. 64000 ppm (Rat) 4 heures.
Formaldéhyde (50-00-0)	500 mg/kg (rat)	Non disponible	0,578 mg/L (Rat) 4 heures
Alcool isopropylique (67-63-0)	4396 mg/kg (Rat)	12800 mg/kg (Rat)	72,6 mg/L (Rat) 4 heures

Effets différés et immédiats ainsi qu'effets chroniques d'une exposition à court et à long terme

Cancérogénicité	Le produit dans son ensemble n'a pas été testé.
------------------------	---

Peut provoquer le cancer. L'éthanol s'est avéré cancérigène dans des études à long terme uniquement lorsqu'il est consommé sous forme de boisson alcoolisée.

Nom Chimique	ACGIH	IARC	PNT	OSHA
Éthanol 64-17-5	A3	Groupe 1	Non disponible	X
Formaldéhyde 50-00-0	A2	Groupe 1	Connu	X
Alcool isopropylique 67-63-0	A4	Groupe 3	Non disponible	Non disponible

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A2 - Cancérogène présumé pour les humains.

A3 - Cancérogène pour les animaux.

A4 - Non classé comme cancérogène pour l'homme.

IARC (International Agency for Research on Cancer)

Groupe 1 - Cancérogène pour les humains.

Groupe 3 - Non cancérigène pour l'homme.

PNT (Programme national américain de toxicologie)

Formaldéhyde répertorié comme « Reconnu comme cancérogène chez l'humain »

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé au travail du Département américain du travail)

X - Présent.

STOT- Exposition unique

Peut endommager les organes.

STOT- Exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes par suite d'exposition prolongée ou à répétition.

Mesures numériques de la toxicité

Non déterminé.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Le risque pour l'environnement ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination non professionnelle.

Toxique pour les organismes aquatiques.

Nom Chimique	Algues/ plantes aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacé
Éthanol 64-17-5	Aucune information	Toxine connu	Toxine connu	Toxine connu
Méthanol 67-56-1	Aucune information	Toxine connu	Toxine connu	Aucune information
Formaldéhyde 50-00-0	Aucune information	Toxine connu	Toxine connu	Toxine connu
Alcool isopropylique 67-63-0	Toxine connu	Toxine connu	Aucune information	Toxine connu

Persistance et dégradabilité

Non déterminé.

Bioaccumulation

Non déterminé.

Mobilité

Nom Chimique	Coefficient de partition
Éthanol 64-17-5	-0,31
Méthanol 67-56-1	-0,77
Formaldéhyde 50-00-0	0,35
Alcool isopropylique 67-63-0	0,05

Autres effets indésirables

Non déterminé.

13. CONSIDÉRATIONS POUR L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets

Éliminer conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales.

Emballages contaminés

Éliminer conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales.

Nom Chimique	RCRA	RCRA - Base de répertoriage	RCRA - Déchets de série D	RCRA - Déchets de série U
Méthanol 67-56-1	Non disponible	Inclus dans les flux de déchets : F039	Non disponible	U154
Formaldéhyde 50-00-0	U122	Inclus dans les flux de déchets : K009, K010, K038, K040, K156, K157	Non disponible	U122

Nom Chimique	Statut de déchet dangereux California
Éthanol 64-17-5	Toxique inflammable
Méthanol 67-56-1	Toxique inflammable
Formaldéhyde 50-00-0	Toxique inflammable
Alcool isopropylique 67-63-0	Toxique inflammable

14. INFORMATIONS DE TRANSPORT

Remarque Veuillez consulter le document d'expédition actuel pour obtenir les informations d'expédition les plus récentes, y compris les exemptions et les circonstances particulières.

DOT	N° UN/ID.	UN1993
	Nom d'expédition exact	Liquide inflammable, n.s.a (Contient du Éthanol, Méthanol)
	Classe de danger	3
	Groupe d'emballage	III
IATA	N° UN/ID.	UN1993
	Nom d'expédition exact	Liquide inflammable, n.s.a (Contient du Éthanol, Méthanol)
	Classe de danger	3
	Groupe d'emballage	III
IMDG	N° UN/ID.	UN1993
	Nom d'expédition exact	Liquide inflammable, n.s.a (Contient du Éthanol, Méthanol)
	Classe de danger	3
	Groupe d'emballage	III

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux Non déterminé.

Légende :

TSCA - United States Toxic Substances Control Act Section 8(b) Inventory
DSL/NDL - Canadian Domestic Substances List/Non-Domestic Substances List
EINECS/ELINCS - European Inventory of Existing Chemical Substances/European List of Notified Chemical Substances
ENCS - Japan Existing and New Chemical Substances
IECSC - China Inventory of Existing Chemical Substances
KECL - Korean Existing and Evaluated Chemical Substances
PICCS - Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances

Règlement fédéral américain

SARA 311/312 Catégories de danger

Nom Chimique	Substances dangereuses RQs	CERCLA / SARA RQ	Quantités à déclarer (RQ)
Méthanol 67-56-1	5000 lb.	5000 lb.	RQ 5000 lb. RQ finale RQ 2270 kg RQ finale

Formaldéhyde 50-00-0	100 lb.	100 lb.	RQ 100 lb. RQ finale RQ 45,4 kg RQ finale
-------------------------	---------	---------	---

SARA 313

Nom Chimique	No CAS	Poids %	SARA 313 - Valeurs du seuil %
Méthanol	67-56-1	25 à 40%	1,0%
Formaldéhyde	50-00-0	0,23%	0,1%
Alcool isopropylique	67-63-0	1 à 5%	1,0%

Loi américaine sur l'assainissement de l'eau (CWA)

Nom Chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Formaldéhyde 50-00-0	100 lb.	Non disponible	Non disponible	X

Réglementations des états américains

Proposition 65 de la Californie

Nom Chimique	Proposition 65 de la Californie
Éthanol - 64-17-5	Carcinogène, Développement
Méthanol - 67-56-1	Développement
Formaldéhyde - 50-00-0	Carcinogène

É.U. Réglementations des États sur le droit à l'information

Nom Chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvania
Éthanol 64-17-5	X	X	X
Méthanol 67-56-1	X	X	X
Formaldéhyde 50-00-0	X	X	X
Alcool isopropylique 67-63-0	X	X	X

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA

Risques pour la santé
3

Inflammabilité
3

Instabilité
1

Dangers spéciaux
Non déterminé.

HMIS

Risques pour la santé
Non déterminé.

Inflammabilité
Non déterminé.

Risques physiques :
Non déterminé.

Protection
personnelle
Non déterminé.

Date de publication

Mai 2017

Date de révision

Mai 2020

Remarque sur la révision

Avis de non- responsabilité

Cette fiche de données de sécurité a été préparée pour se conformer à l'adoption actuelle de la norme de communication des risques OSHA du système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (GHS). Les employeurs ne doivent utiliser ces informations uniquement un complément aux autres informations recueillies et doit déterminer indépendamment l'adéquation et exhaustivité des informations provenant de toutes les sources pour assurer une utilisation appropriées de ces matières et la santé et la sécurité des employés.

Fin de la fiche signalétique de sécurité de produit